



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRA.FR

NUMÉRO E-E172935

VALABLE JUSQU'AU 22/10/2024

ÉDITÉ LE 12/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 26/10/2017

Forme juridique : EIRL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COMPIEGNE

Siret : 832 915 839 00019

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 3805535

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10100437604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10100437604

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/07/2023

Raison sociale : TRIBUT ADRIEN

12 RUE D'HERMONT
60680 GRANDFRESNOY

Téléphone : 07 84 92 60 84

Portable : 07 84 92 60 84

Fax :

Site Internet :

E-mail : afecoCHAUFF@gmail.com

Responsabilité légale :

TRIBUT ADRIEN CHEF D'ENTREPRISE / TRIBUT ADRIEN DIRECTEUR

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	23/10/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	03/09/2020
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	23/10/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'AMIENS
2EME ETAGE - IMMEUBLE LE TANIN
34 AVENUE D'ALLEMAGNE
80090 AMIENS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.